



Projet de parc éolien

Présentation à la mairie de Saint-Cierge-la-Serre

Le 25 juin 2020

Gabrielle Bauler - Ingénieure territoriale

Juliette Kuntz - Ingénieure Nouveaux Projets



- Présentation de RES
- Le projet éolien
- Les études en cours
- Les prochaines étapes
- Echanges et questions



Présentation de RES



RES en France



700 MW installés
en France



De l'éolien en mer
(St-Brieuc)



Des centrales solaires



20 ans
d'expérience



Une présence
nationale



200 salariés

ACTIVITES



DEVELOPPEMENT



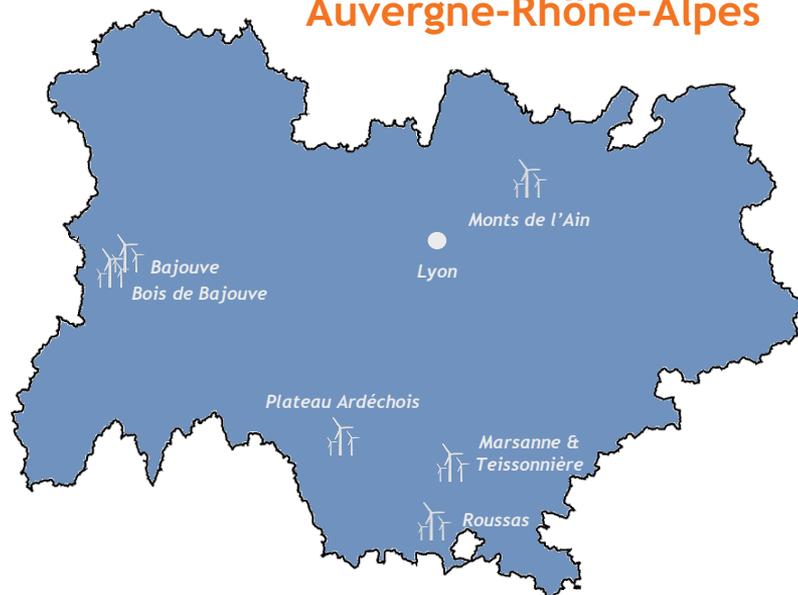
CONSTRUCTION



SERVICES
SUPPORT



RES en Auvergne-Rhône-Alpes

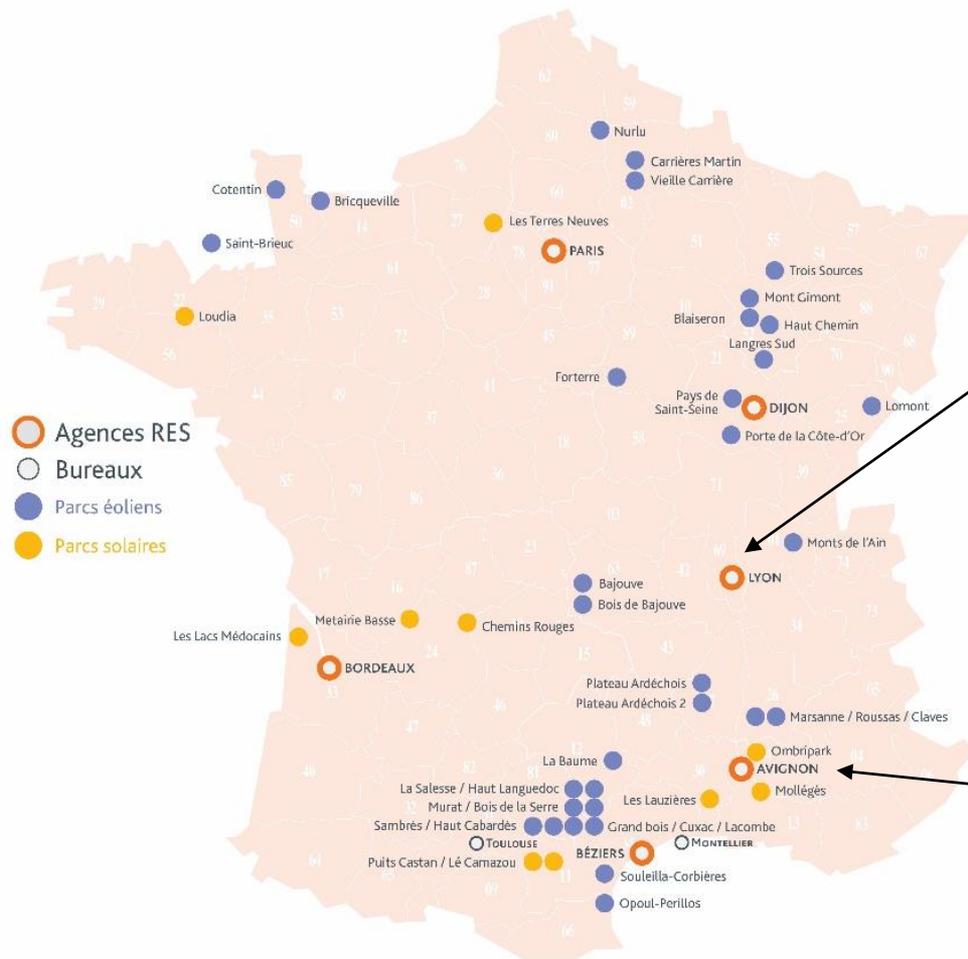


53 éoliennes
en service pour
89 MW
de capacité
installée
*Soit 16 % de la
capacité régionale
fin 2018*

225 GWh
produits chaque
année, soit
l'équivalent en
consommation de
100 000
personnes

Une équipe de
développement
de
25 personnes
basée à Lyon

Carte des réalisations RES en France



C'est l'agence de Lyon qui s'occupe du développement du projet

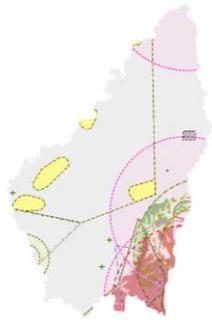
Le siège social est à Avignon

Le projet éolien



Le potentiel éolien du territoire

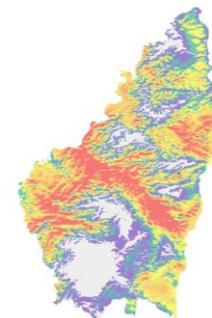
Un site à potentiel éolien doit respecter des conditions :



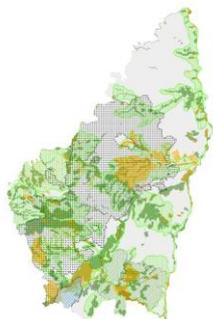
De sécurité aéronautique



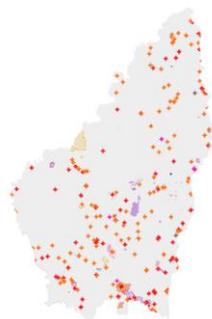
De distance aux habitations



De vent



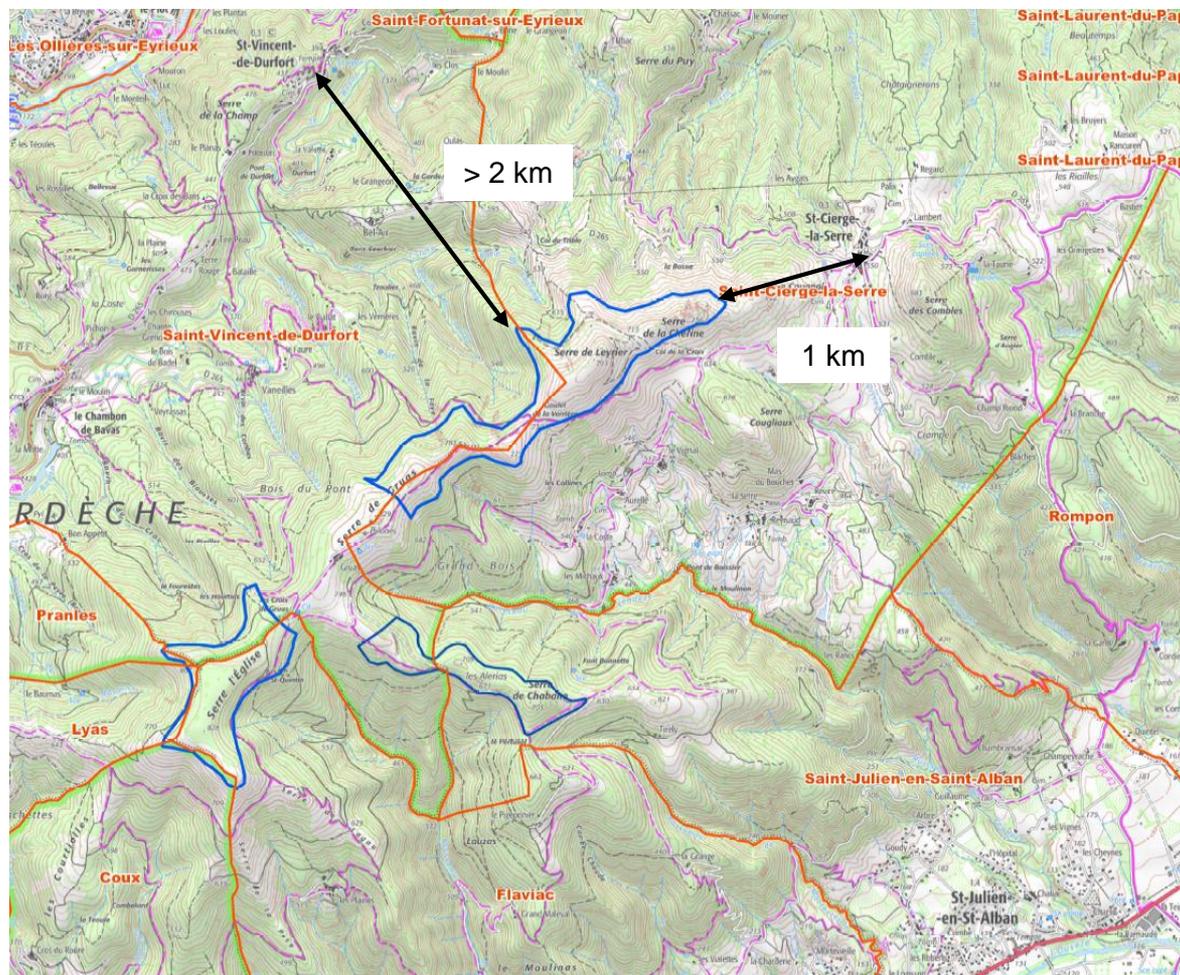
D'environnement



De paysage

Et d'autres contraintes
de pente, de
raccordement, etc.

Le potentiel éolien du territoire

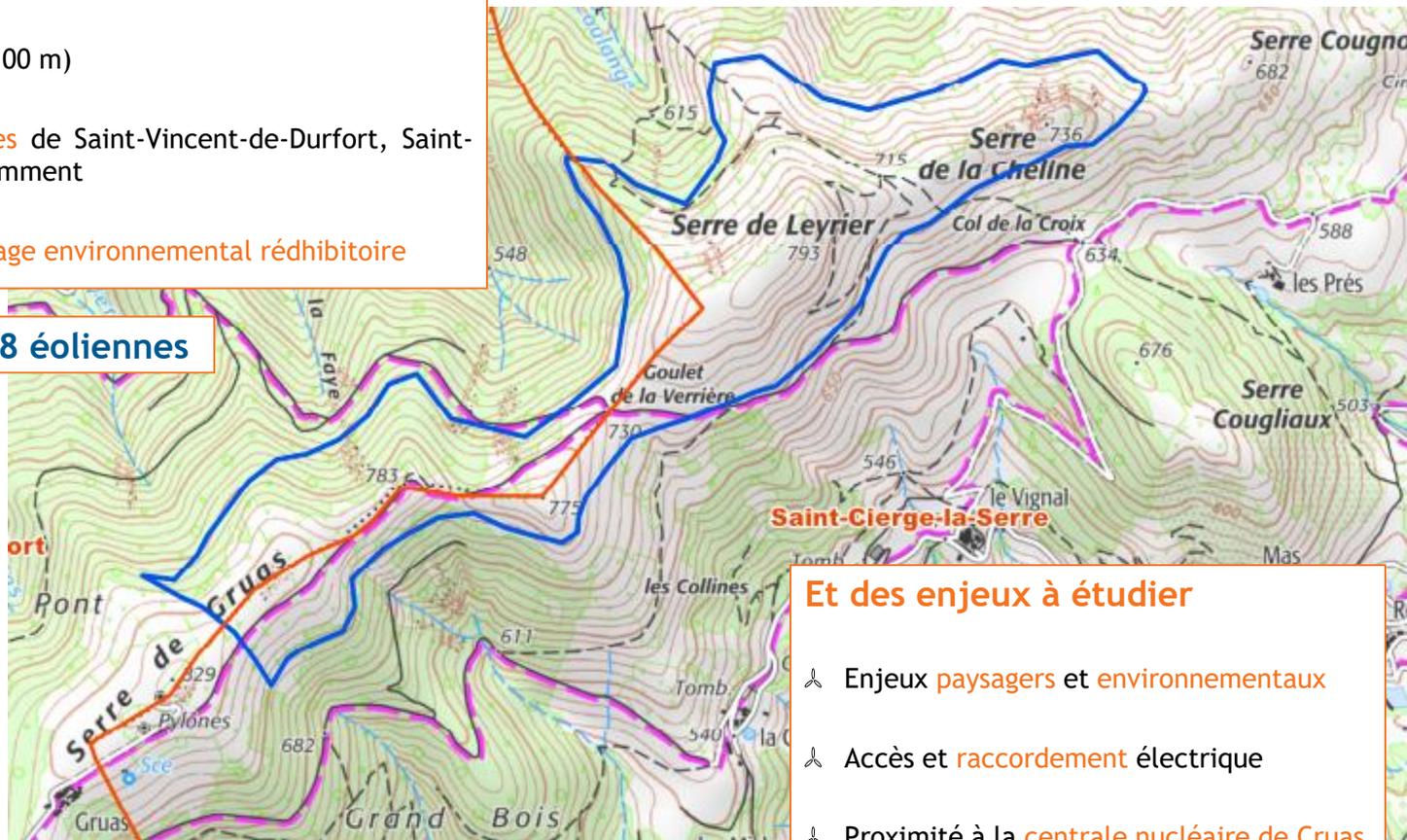


-  Limite communale
-  Zone d'étude

De nombreux atouts pour le développement éolien

- ✎ Secteur **très venté** (> 8 m/s à 100 m)
- ✎ Zone très **éloignée des centres** de Saint-Vincent-de-Durfort, Saint-Cierge-la-Serre et Flaviac notamment
- ✎ Implantation possible **hors zonage environnemental rédhibitoire**

Potentiel technique : 6 à 8 éoliennes



 Limite communale

 Aire d'étude

Et des enjeux à étudier

- ✎ Enjeux **paysagers et environnementaux**
- ✎ Accès et **raccordement** électrique
- ✎ Proximité à la **centrale nucléaire de Cruas**



L'accès au site est très contraint



D'exceptionnels convois exceptionnels

Une solution de transport innovante aujourd'hui à l'étude



Plus de **4 000 personnes**
alimentées en électricité verte



Plus de **400 tonnes de CO₂**
évités chaque année



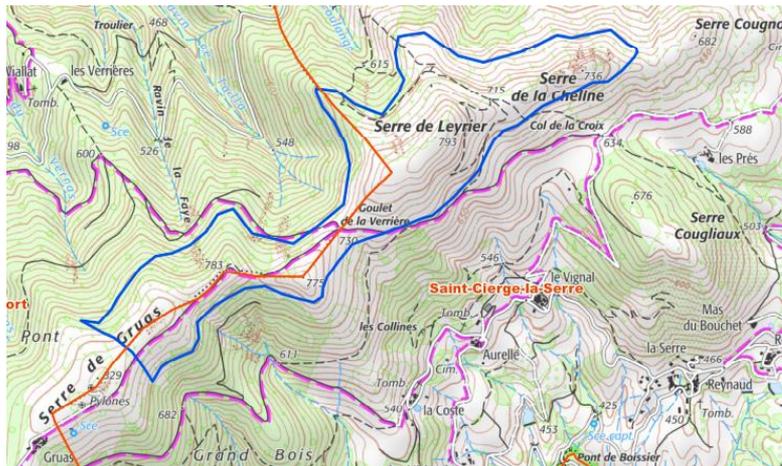
De nouvelles retombées pour concrétiser des projets de développement du territoire



> 20 000 € / an pour le bloc communal

Autres retombées :

- Des retombées locatives pour les propriétaires des terrains concernés par le projet
- Financement participatif



Estimation sur la base d'un projet de 6 éoliennes de 3,6 MW chacune :

Avec ce projet éolien, ce sont :



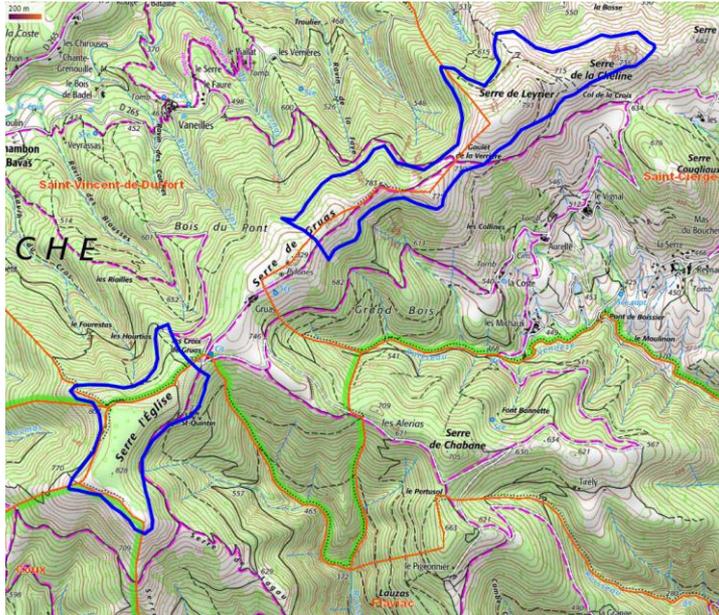
Plus de **26 000 personnes** alimentées en électricité verte

L'équivalent de près de **60 %** de la population de la **Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche**

Les études en cours







Des études à mener pour évaluer les enjeux de la zone.

Pour ainsi définir si un projet éolien est possible.

Et, auquel cas, déterminer le nombre précis d'éoliennes ainsi que leur emplacement.



Etudes paysagères

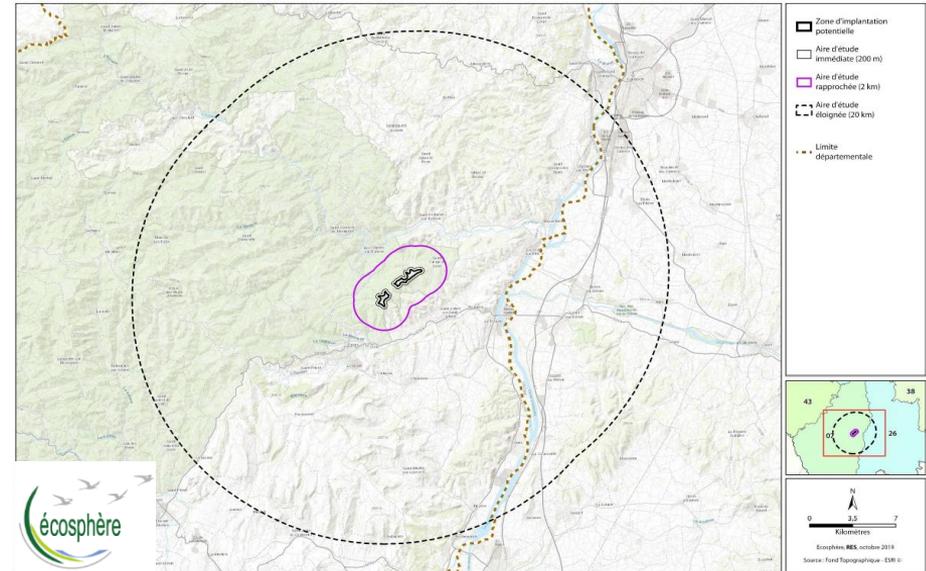


Etudes environnementales



Etudes acoustiques

- Etudes faune, flore et milieux naturels menées par le bureau d'études Ecosphère
- Commencées en août 2019
- Étude bibliographique et étude de terrain



Premiers résultats

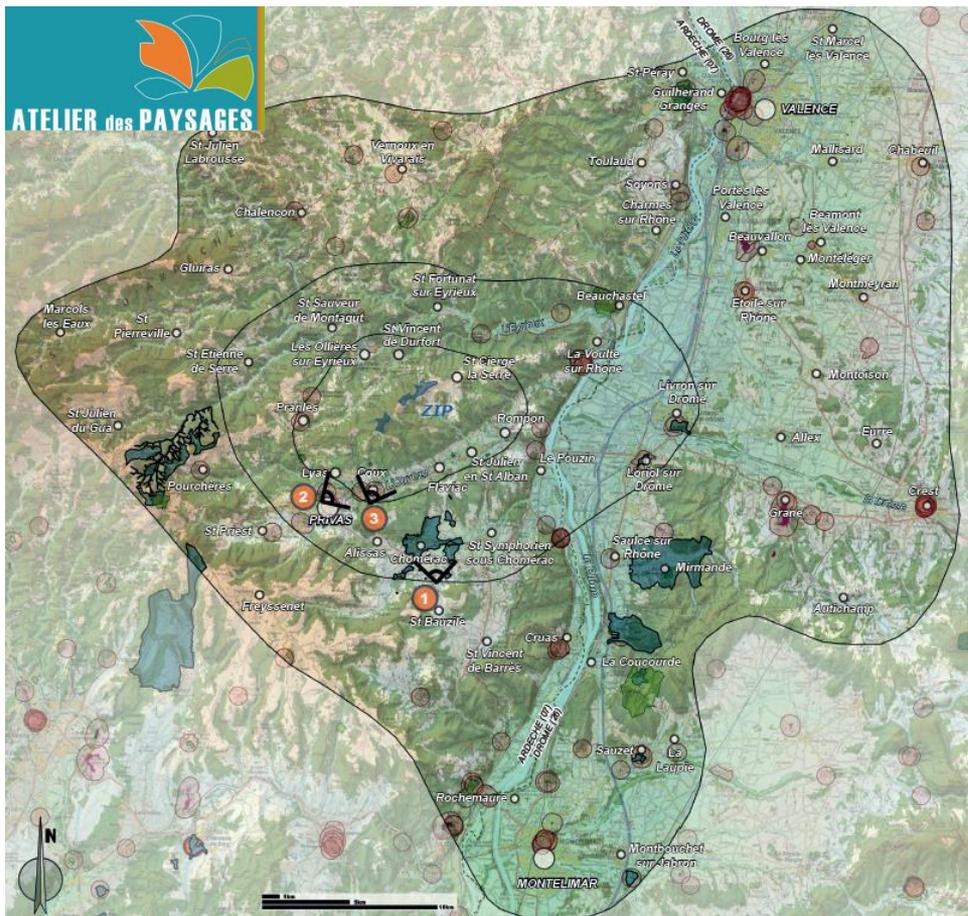
- **Avifaune**
Faibles flux observés en migration postnuptiale et printanière
Potentiel territoire de chasse pour certains oiseaux : en cours de qualification
- **Chauves-souris**
Le niveau d'activité des chiroptères semble assez faible sur la zone
Les habitats occupant la zone d'étude sont peu favorables à la chasse des chiroptères (milieux ouverts à semi-ouverts souvent soumis au vent)

Aucun élément rédhibitoire n'a été relevé à ce stade de l'étude

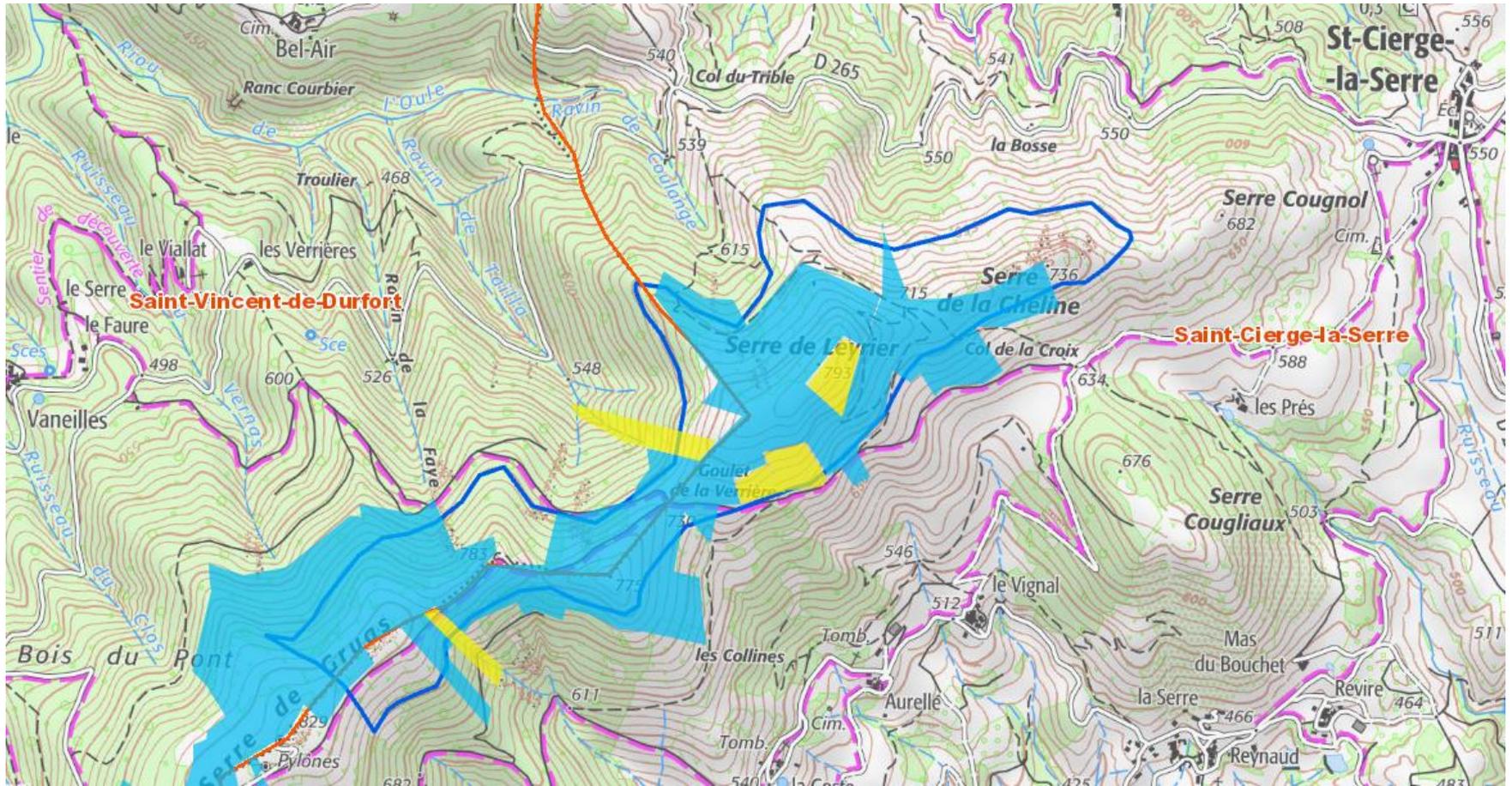
Ces premiers résultats doivent être consolidés par les prochaines observations sur la zone pour permettre une juste analyse des enjeux.

Planning des inventaires restant à réaliser

| Période | Thématique |
|----------|---|
| Eté 2020 | Oiseaux nicheurs (3 passages), Chiroptères (écoutes et gîtes, 4 passages), autre faune (1 passage), flore et habitats (1 passage) |



- Débutée en août 2019
- Réalisée par le bureau d'études Atelier des Paysages
- Réalisation de **photomontages à venir**
- Exemple des **principaux points d'attention** :
 - Villages voisins (de la vallée de l'Ouvèze et de la vallée de l'Eyrieux)
 - Sites patrimoniaux remarquables (Chomérac, Livron-sur-Drôme, Mirmande)
 - Sites classés et inscrits (village de Beauchastel, colline de Montoulon à Privas)
 - Monuments historiques (château de la Voulte-sur-Rhône)



■ Accords des propriétaires

■ Propriétaires rencontrés, discussion en cours

Les prochaines étapes



Une équipe d'experts à votre service tout au long du projet !

Etudes de faisabilité

*Développement du projet**



Juliette KUNTZ

Ingénieure Nouveaux Projets



Pierre-Baptiste BAUDU

Responsable Nouveaux Projets



Florian DANGELOT

Ingénieur Construction



Augustin PESCHE

Chef de Projet



Gabrielle BAULER

Ingénieure Territoriale



Céline BRUN

Chargée d'affaires environnement



Eric CORNIER

Responsable projets éoliens
Agence de Lyon



Victor DONNET

Ingénieur Bureau d'études

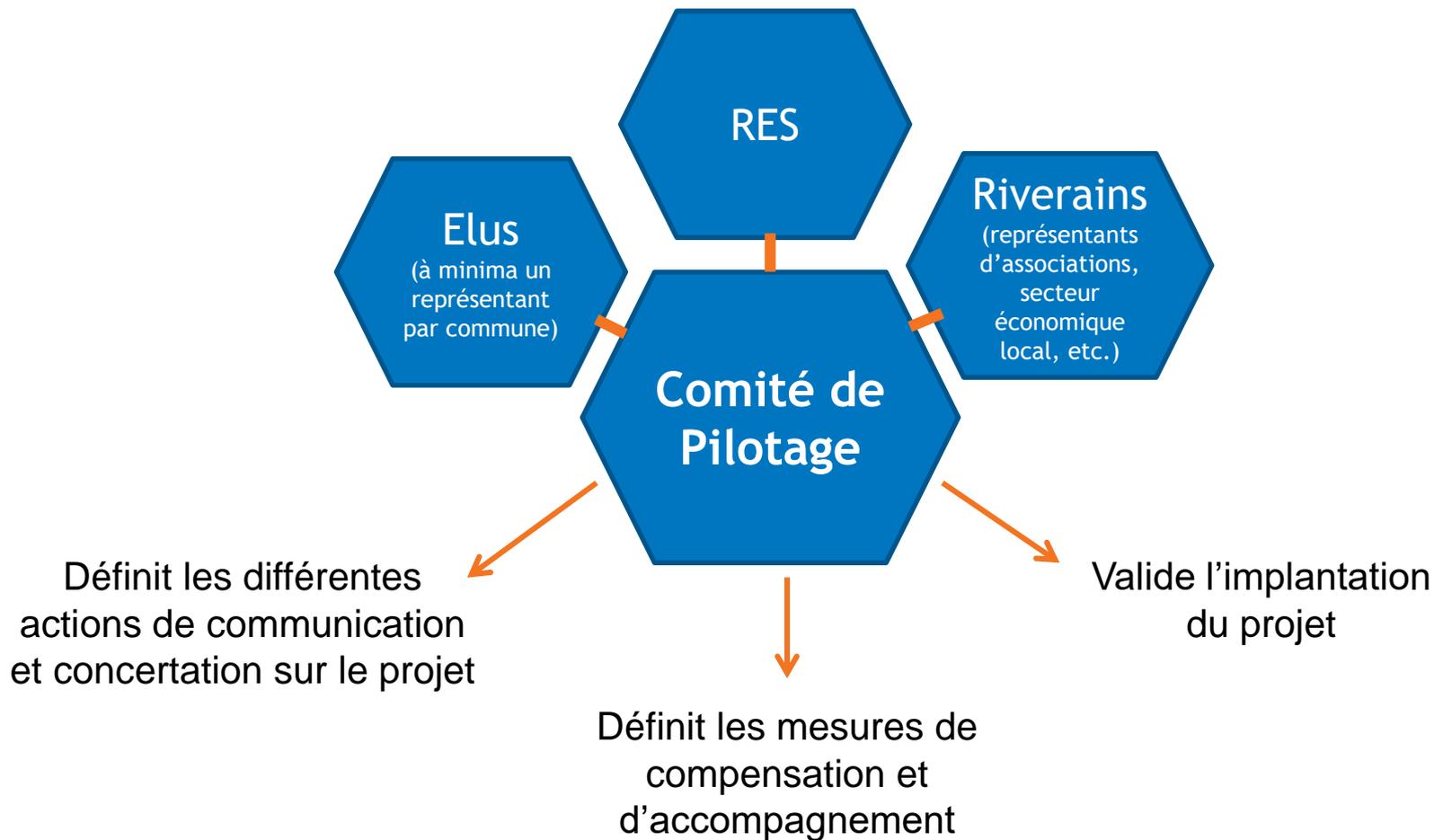


Alena MATUTS

Géomaticienne

* Composition de l'équipe pouvant être amenée à évoluer

- Création d'un Comité de Pilotage
- Poursuite des études environnementale et paysagère
- Poursuite des démarches foncières
- Campagne de mesures acoustiques
- Conception du projet en accord avec le Comité de Pilotage



Les outils que nous pouvons proposer :

- Un **comité de pilotage**
- Des **supports de communication** dédiés au projet
- Des **sorties de terrain** pour réaliser des simulations visuelles du projet
- Des **permanences d'information**
- Des **expositions itinérantes**
- Des **visites de parcs**
- Des **ateliers de concertation**
- Et **toute demande du territoire**



Des études portant sur l'acoustique

Le **bruit généré par un parc éolien est réglementé**. Les éoliennes sont soumises à la législation sur les ICPE (Installations Classées pour la Protection de l'Environnement) depuis 2011.

Campagne de mesures acoustiques **prévue à l'automne 2020**

Pour **mesurer le bruit résiduel existant** au niveau des habitations les plus proches du projet éolien.

Que mesure-t-on ?



Vitesse du vent



Niveau sonore

Pendant environ
6 semaines



Installation d'un sonomètre et d'un anémomètre près d'une habitation

En phase exploitation : des contrôles sont effectués pour **vérifier la conformité** avec la réglementation en conditions réelles après la mise en service du parc

Pour aller plus loin...



- « Guide de l'élu et de l'éolien », Amorce / Ademe, 2017
- « L'éolien en 10 questions », Ademe, 2019
- Evaluation macro-économique d'un scénario 100% renouvelable en 2050, Ademe, 2016
https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/mix-100-enre_evaluation-macro-economique-8891.pdf
- 11 infographies pour comprendre l'énergie éolienne, France Energie Eolienne
https://fee.asso.fr/wp-content/uploads/2018/05/livret_fee_ppe_2018_web2.pdf
- L'observatoire de l'éolien 2019 - Etude Capgemini Invent / France Energie Eolienne
<https://fee.asso.fr/wp-content/uploads/2019/11/observatoire-2019-final-light.pdf>

Merci !

Des questions ? N'hésitez pas à nous contacter !

Juliette Kuntz
Ingénieure Nouveaux Projets
06 31 85 12 72
juliette.kuntz@res-group.com

Gabrielle Bauler
Ingénieure Territoriale
06 32 38 54 53
gabrielle.bauler@res-group.com

